Les négociations commerciales multilatérales : le cas des services



Type de saisine : Autosaisine
Type de texte : Avis
Traité par : Section des Activités productives, de la recherche et de la technologie

Adopté le : 28/11/2001
Mandature : 1999-2004

Rapporteur :



François AILLERET
Ancienne personnalité associée

Télécharger le texte

PRÉSENTATION

Les services, dans toutes leurs variétés, constituent l'une des composantes principales de l'activité économique mondiale. L'accord général sur le commerce des services (AGCS) organise ces échanges au niveau international dans le cadre de l'OMC. La France dispose d'atouts indéniables dans nombre de secteurs. Ainsi, le Conseil économique et social considère qu'elle doit aborder la suite des négociations, initiées à Doha, dans un esprit offensif.

Descripteur Eurovoc :

Organisation mondiale du commerce, service, France

© - copyright CESE - Novembre 2026